Envoyé en préfecture le 09/11/2023

Reçu en préfecture le 09/11/2023

Publié le

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ----DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

ANCAISE ID: 023-222309627-20231107-CP2023298-DE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION N°CP2023-11/5/28 DOSSIER N°5968 PROGRAMMATIONS 2023 DES AIDES À L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE - DEUXIÈME TRANCHE, ET À L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - TROISIÈME TRANCHE

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Thierry BOURGUIGNON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Marie-Christine BUNLON à Valéry MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Marinette JOUANNETAUD à Renée NICOUX
Jean-Jacques LOZACH à Isabelle PENICAUD
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémie SAUTY à Patrice MORANCAIS
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Ressources Naturelles et des Transitions

RAPPORTEUR: M. Thierry GAILLARD

OBJET : PROGRAMMATIONS 2023 DES AIDES À L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE - DEUXIÈME TRANCHE, ET À L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - TROISIÈME TRANCHE



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente.

VU la délibération du Conseil Départemental n° CD2020-06/03/28 du 26 juin 2020 approuvant le schéma départemental d'alimentation en eau potable 2020-2030,

Envoyé en préfecture le 09/11/2023

Reçu en préfecture le 09/11/2023

Publié le



VU la délibération du Conseil Départemental n° CD2023-06/4/30 du 23 juin 2 de juin 2 d

VU la délibération du Conseil Départemental n° CD2023-06/4/32 du 23 juin 2023 approuvant la révision du règlement d'aides départementales Assainissement collectif et Tarification de l'assistance technique assainissement,

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2023-11/5/28 de Madame la Présidente du Conseil Départemental, VU l'avis de la Commission CP - Ressources humaines et Développement durable,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'accorder les subventions correspondantes ;
- d'adopter la programmation des aides à l'alimentation en eau potable pour 2023 (2ème tranche), dont le montant total s'élève à **679 190,46** € conformément au tableau ci-après ;

Programmation des Aides à l'alimentation en eau potable :

Maître d'ouvrage	Localisation	Nature de l'opération	Montant de l'opération HT	Montant éligible HT	Taux	Subvention
SIAEP de Saint- Sulpice-Les- Champs- Vallière	St Yrieix la Montagne, Vallière, Sous Parsat	Renouvellement de canalisations fuyardes	682 277,00 €	682 277,00 €	10%	68 227,70 €
SIAEP Boussac- Gouzon	Lussat, Domeyrot, Boussac, Verneiges, Boussac bourg, Parsac- Rimondeix, Clugnat, Bord St Georges, St Silvain bas le Roc	Renouvellement de canalisations fuyardes	1 817 300,00 €	1 000 000,00 €	10%	100 000,00 €
Commune de Saint- Dizier-les-Domaines	Pose de 6 compteurs	Sectorisation du réseau AEP et télégestion	45 000,00 €	45 000,00 €	10%	4 500,00 €
Commune de Dontreix	Quartier de l'église	Renouvellement de canalisations fuyardes	150 000,00€	150 000,00 €	10%	15 000,00€
Commune de Dun le Palestel	Puy Brevier	Renouvellement de canalisations fuyardes-Puy Brevier	37 437,50 €	37 437,50 €	10%	3 743,75 €
SIE Ardour	Communes de Ceyroux et St-Dizier-Masbaraud	Renouvellement de canalisations fuyardes- Ceyroux et St-Dizier-Masbaraud	400 451,00 €	400 451,00 €	10%	40 045,10 €
Commune de St Georges la Pouge	Rue du Moulin et Rue de la Garenne	Renouvellement de canalisations fuyardes	150 659,67 €	150 659,67 €	10%	15 065,97 €
SIAEP de la Vallée de la Creuse	Bonnat, La Celle Dunoise, Chatelus Malvaleix	Renouvellement de canalisations fuyardes	509 364,00 €	509 364,00 €	10%	50 936,40 €
Commune de Sagnat	Communes de Sagnat et Lafat	Renouvellement de canalisations fuyardes_groupement de commande	311 089,00 €	311 089,00 €	10%	31 108,90 €
Commune de Villard	Secteur La Quenière et La Prugne/Pramort	Renouvellement de canalisations fuyardes	470 520,00 €	470 520,00 €	10%	47 052,00 €
SIAEPA de la région de Crocq	Mérinchal : La Vernède Serre	Renouvellement de canalisations fuyardes	345 000,00 €	345 000,00 €	10%	34 500,00 €
SIAEP de la Rozeille	Néoux, Bussière Nouvelle, Saint-Frion	Renouvellement de canalisations fuyardes	621 325,00 €	621 325,00 €	10%	62 132,50 €
Communauté de communes Creuse Grand Sud	Territoire de la CC	Etude de transfert de la compétence eau potable	33 875,00 €	33 875,00 €	10%	3 387,50 €
d'Interconnevion en		Assistance à maitrise d'ouvrage pour les projets "Usine Nord" et "Usine Sud"	45 000,00 €	45 000,00 €	25%	11 250,00 €

Envoyé en préfecture le 09/11/2023

Reçu en préfecture le 09/11/2023

Publié le

ID: 023-222309627-20231107-CP20232 Communauté Anzeme, St Victor, Ajain, d'Agglomération du 1 616 596,48 € 1 000 000,00 € 10% Renouvellement de 100 000.00 € Ste Feyre, St Laurent, Grand Guéret canalisations fuyardes Guéret Communauté Captages Les Betoulles, PPC - Acquisition et travaux d'Agglomération du 72 432,00 € 72 432,00 € 20% 14 486,40 € Le Bourg et La Rue Captages Les Betoulles Grand Guéret Le Bourg et La Rue Basse Basse Communauté Mise à disposition d'équipements d'Agglomération du Territoire de la CAGG hydroéconomes et de 600 000,00 € 600 000,00 € 10% 60 000,00 € Grand Guéret récupérateurs d'eau de pluie auprès des particuliers Communauté Mise en place de compteurs d'Agglomération du Anzêmes, Jouillat et Saint-177 542,40 € 177 542,40 € 10% 17 754,24 € généraux et de sectorisation avec Grand Guéret Fiel télégestion TOTAL 8 085 869,05 € 6 651 972,57 € 679 190,46 €

Pour les demandes concernant :

- la Commune de Dun le Palestel :

Ne prend pas part au vote :

M. Laurent DAULNY (ayant donné pouvoir à Mme Hélène FAIVRE), Elu Maire de Dun Le Palestel

Adopté: 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

- la Communauté de Commune Creuse Grand Sud :

Ne prennent pas part au vote :

Mme Renée NICOUX, Mme Laurence CHEVREUX, M. Jean-Luc LEGER, Elus à la CC Creuse Grand Sud

Adopté: 27 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

- la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret :

Ne prennent pas part au vote :

Mme Armelle MARTIN, Mme Mary-Line GEOFFRE, M. Eric BODEAU (ayant donné pouvoir à Mme Mary-

Line GEOFFRE), M. Philippe BAYOL, Elus à la CA du Grand Guéret

Adopté : 26 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

Pour les autres demandes d'Aides à l'alimentation en eau potable :

Adopté: 30 pour – 0 contre – 0 abstention(s)

- d'adopter la programmation des aides à l'assainissement collectif pour 2023 (3ème tranche), dont le montant total s'élève à **13 956,25** € conformément aux tableaux ci-après;

Programmation assainissement collectif:

Maître d'ouvrage	Localisation	Nature de l'opération	Montant de l'opération HT	Montant éligible HT	Taux	Subvention
Communauté de communes Creuse Grand Sud	Territoire de la CC	Etude de transfert de la compétence assainissement collectif	55 825,00 €	55 825,00 €	25%	13 956,25 €
TOTAL				55 825,00 €		13 956,25 €

Pour la Communauté de commune Creuse Grand Sud :

Ne prennent pas part au vote :

Mme Renée NICOUX, Mme Laurence CHEVREUX, M. Jean-Luc LEGER, Elus à la CC Creuse Grand Sud Adopté: 27 pour – 0 contre – 0 abstention(s)

- d'autoriser Madame la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

Commission Permanente du 03/11/2023 - Dossier n°5968

Publié sur <u>www.creuse.fr</u> le 09/11/2023

Envoyé en préfecture le 09/11/2023

Reçu en préfecture le 09/11/2023

Publié le

ID: 023-222309627-20231107-CP2023298-DE

Dit que les sommes nécessaires seront imputées respectivement sur le budget départemental, Chapitre 204 - Article 2041482 - Opération 0013 - Fonction 732 (eau potable) et Chapitre 204 - Article 2041482 Opération 0012 - Fonction 733 (assainissement collectif).

Adopté: 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil Départemental de la Creuse **Valérie SIMONET**